

LES CONFÉRENCES DES MAIRES D'ORLÉANS MÉTROPOLE DÉLOCALISÉES

Pour la première fois depuis sa création, la Conférence des maires d'Orléans Métropole s'est tenue le jeudi 4 juin 2026 hors des instances métropolitaines, à la Mairie de Saint-Jean de Braye.



Cette délocalisation concrétise un engagement pris par Serge Grouard dès son élection à la présidence d'Orléans Métropole en avril dernier. Il avait alors exprimé sa volonté de renforcer le rôle de la Conférence des maires et de rapprocher la gouvernance métropolitaine des communes, en organisant régulièrement cette instance au sein des territoires qui composent la métropole orléanaise : engagement tenu.

Au-delà du symbole, cette démarche traduit une ambition forte : faire vivre la coopération métropolitaine au plus près du terrain, favoriser les échanges entre élus et mieux prendre en compte les réalités de chacune des 22 communes. Elle s'inscrit dans la volonté d'une gouvernance fondée sur la proximité, le dialogue et la collégialité.

Pour rappel, Serge Grouard rappelait lors de son élection, *“trois grands principes au sujet de la gouvernance d'Orléans Métropole : proximité, collégialité et rapprochement entre les communes et Orléans Métropole. Trois principes qui doivent s'ancrer dans la réalité et dans les résultats concrets au bénéfice des habitants de notre métropole”*.



Germain FOURNIER
CHEF DE PROJET RELATIONS PRESSE
Orléans Métropole

02 38 79 29 98 - 06 77 27 93 38